

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU LUNDI 28 JUIN 2010

L'an deux mil dix, le vingt-huit du mois de juin à 20 H 15, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal, aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président ;
 MM. et Mme. CANART. DAYE. VASTERSAEGHER. HAUMONT. RENARD. Echevins ;
 MM et Mmes SCHOLLAERT. JEANMART. ROOBAERT. ROSSAY. LECHENE. FERNANDEZ-CORRALES. MANZINI. DAVID. DECORT. LIEDS. SAUVAGE. SMETS. BRANCART. DETRY. SIMON. PHILIPPART. SNOECK. Conseillers Communaux
 M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Absents et excusés : Monsieur l'Echevin Fievez, les Conseillers DE SMET. GAILLY. PAUL. THIBAUT.

Avant d'aborder l'examen des points prévus à son ordre du jour, le Conseil respecte une minute de silence à la Mémoire de la maman de Monsieur Henrijean André, Président du M.R. local et du mari de Madame Christiane Carlier, ancienne receveuse communale.

SEANCE PUBLIQUE

1 INTERPELLATION CITOYENNE

Interpellation du 7 juin de Madame Annie Marijsse au nom du Gracq de Braine le Comte au sujet de l'application des sens uniques limités (S.U.L) au sein de la Commune.

A la demande de l'intéressée, cette interpellation est reportée à la séance du 28 septembre prochain.

2. PISCINE COMMUNALE - Présentation du projet

Présentation du projet retenu par le Collège Communal par les représentants de la firme Sportoase.

Monsieur le Président cède alors la parole aux représentants de la firme précitée qui présentent, en détail, le projet retenu.

A l'issue de cette présentation, Monsieur le Président rappelle le refus du Fonctionnaire Délégué, de réaliser une piscine intercommunale à Salmonsart.

Il précise que le nouvel emplacement, idéal pour nos écoles et nos citoyens, a été agréé par Monsieur Stockis.

Il explique enfin le cheminement futur du dossier tant vers l'Administration de l'Urbanisme que vers l'Administration des Sports de la Région Wallonne. La parole est alors donnée aux Conseillers Communaux.

Monsieur le Conseiller Brancart : avez-vous prévu une alternative au chlore ?

Monsieur Matte : oui, nous avons bien prévu une telle alternative (l'électrolyse de sel).

Monsieur le Conseiller Lieds : y aura-t-il un toboggan ?

Monsieur Matte : non, pas au départ.

Monsieur le Conseiller Philippart : j'ai vu que pour les piscines que vous gérez en Flandre, vous prévoyez des contrats d'au moins 30 ans. Pourquoi ne prévoir que 20 ans à Braine-le-Comte ?

Monsieur le Président : nous voulions éviter un pari incertain sur l'avenir. Nous ne souhaitons pas aller au-delà de la durée de vie normale des installations.

Monsieur le Conseiller Manzini : nous sommes contents de ce projet à plusieurs titres :

- Sur un plan urbanistique : la piscine est superbe ;
- Au niveau localisation : nous avons toujours souhaité qu'elle se trouve dans le centre de Braine. Que ce soit une piscine de proximité.
- En matière d'économie d'énergie : nous sommes également satisfaits des solutions proposées.
- Sur le plan financier : on sait que cela va nous coûter mais il s'agit d'une priorité.

J'espère que nous serons tous solidaires pour payer ce projet qui était souhaité à l'unanimité.

Monsieur le Conseiller Schollaert : c'est effectivement un beau projet mais au niveau financier, nous sommes quand même inquiets pour le million d'euros que cela va nous coûter par an.

Sans compter que cela ne fera sans doute qu'augmenter en cours de route !.

Si nous laissons tomber le superflu (espace, wellness..) que pourrions-nous gagner en % ?

Monsieur le Président : ce que vous appelez du superflu a été étudié avec notre partenaire privé.

Cela ne nous coûtera pas plus cher !.

Nous avons par ailleurs prévu des provisions (dans le plan de gestion) pour actualiser l'attractivité de notre piscine.

Monsieur le Conseiller Schollaert : qui a fixé les tarifs ?

Monsieur l'Echevin Daye : cela c'est prévu dans le plan d'affaire négocié avec le gestionnaire.

Madame la Conseillère Detry : allez-vous prévoir des tarifs spéciaux pour les mouvements de jeunesse ?

Monsieur Matte : oui, ils pourront bénéficier d'un tarif « groupe »

Madame la Conseillère David : sans la partie « bien-être », quel serait le prix de la piscine ?

Monsieur l'Echevin Daye : sans cette partie, notre piscine perdrait beaucoup d'attraits.

Si le plan d'affaire a été mal fait, ce sera notre partenaire privé qui devra supporter les pertes.

Madame la Conseillère David : d'accord avec tout cela mais il me reste que le montant annoncé est énorme.

Je ne suis pas contre ce projet mais je voudrais que nous soyons conscients des difficultés financières qui nous pendent au nez !.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : il a été dit que la future piscine de Rebecq ne sera qu'une piscine « sportive ».

Vous voyez qu'il est possible de se passer du reste !

Monsieur l'Echevin Daye : c'est une mauvaise information : cette piscine sera aussi ouverte aux enfants et aux jeunes.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : nous mettons la barre très haut.

C'est beau mais cela va nous coûter très cher.

Nous n'avons pas choisi la formule la plus économique pour la bourse des brainois.

Tubize, Braine-le-Château, Rebecq et Ittre se mettent ensemble et vont développer un projet qui ne coûtera pas plus de 500.000 € aux habitants.

Oui à la piscine mais le projet que vous avez choisi est très, peut-être, trop cher.

Monsieur le Président : je ne me serais pas engagé au nom du Collège si j'avais la moindre inquiétude.
Dans 10 ans , la Ville se sera développée et je ne veux pas qu'on nous reproche d'avoir prévu trop petit.

Monsieur le Conseiller Fernandez-Corrales : il y a un plan managérial précis qui accompagne ce projet.

Madame la Conseillère Simon : avez-vous prévu un tarif préférentiel pour les séniors ?

Monsieur Matte : nous y penserons.

Madame la Conseillère Simon : je souhaiterais également que l'on donne une priorité dans les couloirs pour l'apprentissage des enfants de nos écoles.

Monsieur le Conseiller Schollaert : que se passera-t-il si vous faites faillite ?

Monsieur Matte : notre groupe est puissant. Par ailleurs, je vous signale que la Ville et l'I.D.E.A. ont exigé et obtenu une garantie financière beaucoup plus élevée que celle que nous avons proposée.

Monsieur le Conseiller Schollaert : avez-vous prévu un éclairage avec des led ?

Monsieur Matte : oui

Monsieur le Président remercie les interlocuteurs et propose une suspension de séance pour permettre un dialogue avec le public présent.

L'Assemblée apprend alors les inquiétudes de la population au sujet de la mobilité et de la circulation à la sortie et à l'entrée actuelle du parc du Champ de la Lune.
On évoque également le manque de trottoirs à l'endroit.

Les Membres du Conseil reprennent ensuite, à 21 H 50, l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

3. **POLICE**

Bilan des activités de la zone de police de la Haute Senne pour l'année 2009

Présentation par Monsieur le Commissaire Divisionnaire Smoos, Chef de Corps.

Le Conseil Communal entend alors l'intéressé.

A l'issue de cette présentation, la parole est donnée aux Conseillers Communaux :

Madame la Conseillère Decort : merci pour votre rapport au sujet des caméras de surveillance.

Il est exact que ce système ne fonctionne vraiment bien que lorsqu'il est associé à une présence derrière la caméra mais alors cela devient très coûteux.

Madame la Conseillère Simon : vous savez ce que le groupe Ecolo pense des caméras de surveillance.

Je constate simplement ici que la criminalité « dans la rue » a augmenté. Ces caméras ne sont donc pas dissuasives. Elles ne l'ont pas été ni pour le hold up dans la rue de la Station ni pour d'autres vols avec violence dans les magasins.

Rien ne remplacera jamais la présence de policiers dans la rue.

Au niveau du service d'aide aux victimes, la seule personne de ce service a du traiter 510 interventions durant cette année 2009.

Comment voulez-vous faire un travail efficace dans ces conditions.

Monsieur le Chef de Corps : nous allons prévoir l'engagement d'une deuxième personne pour ce service.

Monsieur le Président : attention que le service d'aide aux victimes travaille en première ligne. Notre psychologue ne doit pas faire un travail de fond, elle transmet les dossiers ensuite à d'autres organisations.

En ce qui concerne les caméras de surveillance, il est faux de prétendre que la criminalité a augmenté dans les rues avoisinantes.

Monsieur le Conseiller Manzini : je ne serais jamais d'accord avec vous à cet égard. Tout le monde sait bien que ces caméras ne sont pas directement utiles. Elles sont symboliques et beaucoup plus placées pour faire naître un sentiment de sécurité.

Monsieur le Bourgmestre : c'est un aspect important de ces caméras.

Monsieur le Président remercie alors Monsieur le Chef de zone et l'Assemblée poursuit l'examen des points prévus à son ordre du jour :

Mesdames les Conseillères Sauvage et Detry quittent la salle aux délibérations.

Sauf indication contraire, tous les points seront adoptés à l'unanimité.

4 FINANCES COMMUNALES

A *Contrôle de l'emploi de certaines subventions* - Bilan et compte de résultats 2009 de l'A.S.B.L. 6 Beaufort - Approbation

Cf délibé

B *Impositions communales*
Tarif pour la location de matériel divers
Modification - Décision

Cf délibé

C *Emprunts communaux*

a) Acquisition de 2 paires de goals - 1 paire de poteaux de rugby et de repères de marquage de lignes pour les terrains du Poseur
Escompte de subvention - Remboursement - Financement via le boni extra - Vote.

Cf délibé

b) Travaux d'égouttage et d'amélioration de voiries d'une partie du chemin des Dames - Programme triennal 2002 - Avenant n° 1 au contrat d'entreprise de la S.A. Kumpen - Financement par l'emprunt global. Vote

cf délibé

5 FABRIQUES D'EGLISES

A *Comptes de l'exercice 2009* - Avis à émettre

Cf délibé

B *Fabrique d'Eglise St Martin à Steenkerque*
Budget de l'exercice 2010 - M.B. n° 1 - Avis à émettre.

Cf délibé

6 REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE CIRCULATION ROUTIERE

- *Création d'un passage pour piétons rue du Seigneur et rue des Ardennes;*
- *Réservation d'un emplacement de stationnement pour les véhicules communaux dans le haut de la rue Edouard Etienne ;*
- *Aménagement du carrefour des rues du Chenois, de la Gare, Champ de l'Epine et de la Gourmette ;*

cf délibé

7 INVESTISSEMENTS

A *Travaux communaux - Plan escargot 2009 - Création d'un pré-ravel sur la ligne 106 désaffectée*

Décision de principe et choix du mode de passation du marché

Cf délibé

B *Travaux d'aménagements divers du bâtiment Baudouin V rue de la Station* Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché

Cf délibé

C *Travaux de rénovation de la façade et du sas d'entrée de la salle des Dominicains*

Marchés de service à passer avec un auteur de projet et un coordinateur sécurité

Décisions de principe et choix du mode de passation du marché -
Approbation

Cf délibé

D *Marché de travaux de pose d'installations d'éclairage public*

Recours à une centrale de marchés

Décision de principe.

Cf délibé

E *Installation d'une alarme incendie dans les établissements scolaires communaux*

Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de

passation du marché.

Cf délibé

- F *Acquisition et placement de 2 caméras de surveillance supplémentaires, à la rue des Frères Dulait et dans la rue Mayeur Etienne.*
Ce point est adopté par 19 voix pour et 2 non des Conseillers Manzini et Simon.

Cf délibé

8 ACQUISITIONS

- A *Acquisition d'instruments destinés à l'Académie de Musique*
Décision de principe. Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

- B *Acquisition et installation d'une stèle commémorative aux « anciens résistants » dans le parc de la Place de la Victoire*
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

- C *Installation de 2 tronçons de fibre optique pour le réseau informatique*
Décision de principe - Approbation des conditions du marché

Cf délibé

L'urgence est alors déclarée à l'unanimité des Membres présents pour délibérer sur le point suivant :

- D *Acquisitions diverses - Illuminations pour les fêtes de fin d'année*
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

- 9 **CENTRE CULTUREL REGIONAL DU CENTRE - CONVENTION POUR L'ANNEE 2010**
Prolongation

Cf délibé
- 10 **URBANISME**
Obligation de placement de citernes à hydrocarbure à double parois pour toutes les nouvelles constructions
Décision.

Cf délibé
- 11 **STATUT ADMINISTRATIF DU PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION**
Instauration d'un jour de congé annuel de vacance supplémentaire aux agents âgés entre 55 et 59 ans.
Décision.

Cf délibé
- 12 **STATUT PECUNIAIRE DES GRADES LEGAUX - Modification**
Passage à une amplitude de carrière de 15 ans
Décision

Cf délibé
- 13 **REGLEMENT COMMUNAL RELATIF A L'EXERCICE ET A L'ORGANISATION DES ACTIVITES AMBULANTES SUR LES MARCHES PUBLICS ET LE DOMAINE PUBLIC.**
Adoption

Cf délibé
- 14 **SEANCE DU 1^{er} JUIN 2010**
Procès-verbal - Approbation.
Le Conseil, après avoir tenu compte des remarques approuve le procès-verbal en question.

16 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Le Collège répond à l'interpellation des Conseillers Manzini et Simon au sujet du défaut d'entretien du sentier de Ronquières et des abords du parc des Etangs Martel.

Le huis clos est alors prononcé

HUIS CLOS**17 PERSONNEL COMMUNAL**

Personnel ouvrier

Mise à la pension d'un brigadier nommé à titre définitif - Acceptation

18 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL**A** *Implantation d'Hennuyères*

Octroi d'une interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental à une institutrice primaire.

Décision

B *Ecole d'Hennuyères*

Octroi d'une disponibilité pour convenances personnelles à une institutrice primaire.

Décision

C *Ecole d'Hennuyères*

Octroi d'une disponibilité pour convenance personnelle à une institutrice maternelle.

Décision.

D *Implantation d'Hennuyères*

Modification d'attribution d'une institutrice primaire. Décision.

E *Ecole de Ronquières*

Octroi d'un congé pour prestations réduites à 4/5 temps pour raisons sociales et familiales à une institutrice primaire.

Décision

F *Implantation de Ronquières*

Désignation d'une institutrice maternelle. Décision.

G *Ecole de Steenkerque*

Admission au stage de directeur de l'école communale de Steenkerque au 1^{er} septembre 2010.

Décision

Le Conseil Communal décide également à l'unanimité d'examiner les deux points suivants qui ne figuraient pas à l'ordre du jour :

- H Implantation d'Hennuyères
Octroi d'une interruption de carrière dans le cadre du congé parental à une institutrice primaire. Décision.
- I Notification d'un congé pour accident de travail à un maître spécial d'éducation physique.
Désignation d'un remplaçant. Décision.
- 19 E.I.C.B.- PERSONNEL**
Nomination par extension d'attribution d'un chargé de cours de restauration gastronomie.
Décision.
- 20 SERVICE INCENDIE - PERSONNEL**
A *Désignation à titre stagiaire de 11 sapeurs-pompiers volontaires - Décision.*
B *Constitution d'une réserve de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires*
- 21 COMMISSIONS ET GROUPE DE TRAVAIL - REMPLACEMENT DE MEMBRES**
- a) à la Commission Environnement : remplacement de Monsieur Francis Vanderschueren par Monsieur Marc Van Eelderen et de Mademoiselle Farah Rezzoukia par Madame Cécile Bodenhorst
 - b) à la Commission « Egalité des chances » : remplacement de Mademoiselle Farah Rezzoukia par Madame Cécile Bodenhorst
 - c) au comité d'accompagnement de la cité du Pire : remplacement de Mademoiselle Farah Rezzoukia par Madame Sylvie Malaise
 - d) au groupe de travail stationnement et mobilité : remplacement de Monsieur Henri Nizette par Monsieur Jean-Pierre Wéry et remplacement de Madame Martine Fontenelle par Madame Claire De Meyer.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23 H 20.